INITIALES DU MAIRE

CS

dL

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire
17 décembre 2024

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue le 17 décembre 2024 à 19h30, à la salle du Conseil au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de madame Chantal Gagnon, mairesse.

Sont présents: Madame Nicole Després
Madame Marie-France Gagnon
Monsieur Christian Baril
Madame Lise Bérubé
Monsieur Steve Boucher

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Jinny Lecours, directrice générale adjointe/greffière-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30. Madame la Mairesse souhaite la bienvenue.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 187-24

Il est proposé par Mme Nicole Després et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 292-24

Résolution No 188-24

M. Christian Baril, conseillère, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro #292-24 décrétant un règlement fixant le taux de la taxe foncière, ainsi que les tarifs de compensation pour les services de la collecte et disposition des vidanges et des égouts;
- dépose le projet du règlement numéro #292-24 intitulé Règlement fixant le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services de la collecte et disposition des vidanges et des égouts

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue de 19h34 à 19h44.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 189-24

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Marie-France Gagnon que la séance soit levée. Il est 19h44.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 13 JANVIER 2025.

.....
Chantal Gagnon, mairesse

.....
Jinny Lecours, Directrice générale adjointe/gref.-/trés. adjointe